

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32086**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe héliogravure emballage

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) de l'imprimerie et des industries graphiques - Union nationale de l'imprimerie et de la communication (UNIC)	Secrétaire CPNE

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

3138 - Imprimeries de labeur et industries graphiques

Code(s) NSF :

322u Conduite, surveillance de machines : impression

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Les personnes ayant obtenu le CQP de conducteur de machine à imprimer d'exploitation complexe héliogravure emballage doivent pouvoir réaliser les activités suivantes :

Prise de connaissance du dossier de fabrication

Approvisionnement en matières premières et contrôle des cylindres et des supports

Préparation et réglages des systèmes d'impression et obtention du Bon A Rouler

Surveillance et ajustement des réglages en cours de production

Mise à disposition du tirage

Transmission d'informations et consignes

Remise en état de la presse et du poste de travail

Entretien de 1er niveau de la presse

Pour réaliser l'ensemble de ces activités, ils doivent être capables de mettre en œuvre des compétences suivantes :

Vérifier la faisabilité technique du produit à réaliser

Analyser la nature du support à imprimer

Identifier les conséquences de son activité

Assurer le suivi qualité

Préparer les encres et les solvants

Obtenir un ton direct

Préparer et régler les groupes d'impression d'une presse héliogravure

Réaliser la mise en encre

Régler la racle

Régler le passage du support

Maîtriser le pupitre d'une presse héliogravure

Maintenir une production sur une presse héliogravure en respect avec le modèle de référence

Réceptionner les productions en sortie de presse

Contrôler le support

Contrôler les cylindres

Contrôler les encres

Contrôler les racles

Contrôler les presseurs

Contrôler le séchage

Evaluer la conformité de l'imprimé avec le modèle de référence (dossier de fabrication et BAR)

Remettre en état son environnement de travail

Assurer l'entretien régulier des organes de la presse

Assurer les opérations de maintenance de premier niveau

Appliquer les règles relatives à l'hygiène et à la sécurité

Intégrer les enjeux liés au respect de l'environnement dans sa production

Mettre en application les procédures assurance qualité

Optimiser l'organisation de son travail

Vérifier les stocks de supports et de matières d'œuvre dans l'atelier

Rendre compte

Assurer l'interface avec les services connexes

Collaborer avec le client

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur des industries graphiques représente en 2016, 4200 établissements France entière.

Regroupés en trois grandes familles de métiers : prepresse (NAF 1813z), imprimerie (NAF1812z), façonnage (NAF 1814z), les entreprises

sont plutôt de petite taille 75% des entreprises comptent moins de 10 salariés. Les 50 000 salariés du secteur se répartissent de la façon suivante : 19 % des salariés en prepresse, 45% des salariés en impression et 36% des salariés en façonnage.

Conducteur de machine à imprimer héliogravure

Conducteur en héliogravure

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1301 : Conduite de machines d'impression

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les candidats à l'obtention du CQP de conducteur de machine à imprimer héliogravure emballage seront évalués sur l'ensemble des domaines de compétences présentés précédemment (cadre 5).

Pour les candidats ayant suivi une formation préparatoire au CQP de conducteur de machine à imprimer héliogravure emballage :

Ils prendront part à trois épreuves distinctes qui chacune permet de questionner leur capacité à répondre aux différentes exigences du métier visé par la qualification :

Epreuve pratique: Elle est systématiquement composée de deux temps : la mise en situation et l'oral. Le candidat est mis en situation réelle de production. Un temps d'échange oral avec de jury est prévu pour compléter l'évaluation effectuée.

Mémoire: Il doit relater les expériences vécues par le candidat lors de son stage en entreprise. Il s'agit de décrire certaines situations rencontrées pour illustrer sa capacité à appréhender l'environnement et à s'y inscrire. Le mémoire donne lieu à une présentation orale, qui permet au candidat de préciser et de développer certains points.

QCM: Il permet de s'assurer que le candidat possède les principales connaissances nécessaires à l'exercice du métier.

Les épreuves d'examen ont lieu à l'issue du parcours de formation du candidat.

Pour les candidats qui souhaitent obtenir le CQP par Validation des acquis de l'expérience (VAE) :

Après avoir renseigné un dossier administratif (Livret 1), de recevabilité de leur demande de VAE qui permet d'attester de l'expérience préalable du candidat au métier de conducteur de machine à imprimer héliogravure emballage, celui-ci va rédiger un dossier-mémoire (Livret 2). Il s'agit, en suivant une trame prédéfinie qui renvoie aux différentes compétences du référentiel, de donner les moyens au candidat de démontrer celles qu'il maîtrise au travers d'une formalisation par écrit décrivant les activités et les compétences mises en œuvre.

Si le contenu du dossier mémoire est validé par le jury, le candidat est convoqué pour une présentation orale qui vise à confirmer ses compétences ou au contraire à repérer d'éventuelles limites. Il s'agit au travers de cet échange de procéder à une évaluation des acquis du candidat qui soit la plus objective possible.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury paritaire composé de 3 membres minimum dont le Président qui est issu du collège patronal et les 2 autres membres dont un issu du collège salarié et l'autre d'un organisme de formation.
En contrat de professionnalisation	X	Jury paritaire composé de 3 membres minimum dont le Président qui est issu du collège patronal et les 2 autres membres dont un issu du collège salarié et l'autre d'un organisme de formation.
Par candidature individuelle	X	Jury paritaire composé de 3 membres minimum dont le Président qui est issu du collège patronal et les 2 autres membres dont un issu du collège salarié et l'autre d'un organisme de formation.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Jury paritaire composé de 3 membres minimum dont le Président qui est issu du collège patronal et les 2 autres membres dont un issu du collège salarié et l'autre d'un organisme de formation.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 août 2013 publié au Journal Officiel du 27 août 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé « Certificat de qualification professionnelle Conducteur de machine à imprimer héliogravure emballage » avec effet au 27 août 2013, jusqu'au 27 août 2018.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans avec effet au 27 août 2018, jusqu'au 4 janvier 2024.

Pour plus d'informations

Statistiques :

5 Candidats en moyenne par an

Autres sources d'information :

UNIIC

[UNIIC - CPNEFP Imprimerie et industries graphiques](#)

[IDEP](#)

Lieu(x) de certification :

CPNEFP

68 Boulevard Saint Marcel

75005 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

AMIGRAF, LILLE (59)

MEDIAGRAF, LA PLAINE SAINT DENIS (93)

GOBELINS, NOISY LE GRAND (93)

AFI LNR, MONT SAINT AIGNAN (76)

GRAFIPOLIS, NANTES (44)

CIFOP, L'ISLE D'ESPAGNAC (16)

SEPR, LYON (69)

Historique de la certification :